



Promotions en baisse

Un nouveau coup porté à nos carrières

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 18 Décembre 2025

Cette année encore, l'Administration recule. Les taux de promotion des Adjoints Administratifs baissent, sans aucune justification acceptable :

- AA C2 : de 28 % à 26 %
- AA C3 : de 16,5 % à 15 %

Derrière ces chiffres, une réalité brutale : moins de promotions, des carrières bloquées, et des pertes salariales durables pour des agents déjà parmi les moins reconnus.

Cette décision intervient alors que les grilles indiciaires sont figées depuis des années : indices bloqués, écarts d'échelons ridicules, évolution professionnelle plus théorique que réelle.

Même quand on avance, ça ne se voit ni sur la fiche de paie, ni dans la reconnaissance du travail fourni.

En réduisant les taux de promotion, l'Administration s'attaque à l'un des derniers leviers collectifs de reconnaissance des personnels administratifs.

Le message est clair : toujours plus de travail, toujours plus de responsabilités, mais toujours moins de perspectives.

► **Voilà la "reconnaissance" version Administration :**

- Grilles bloquées
- Promotions en recul
- Personnels administratifs sacrifiés

Nous disons : ASSEZ !!! Nos carrières valent mieux que ça !!! NOUS valons mieux que ça !!!

FO JUSTICE REFUSE CE MÉPRIS !

- **FO Justice** dénonce ces reculs et cette injustice.
- **FO Justice** défend vos droits et vos carrières.
- **FO Justice** exige plus de promotions et de vraies perspectives professionnelles.

Les personnels administratifs ne sont ni une variable d'ajustement, ni invisibles.

ENSEMBLE, NOUS NE LÂCHERONS RIEN !

► **Nos promotions, nos carrières, notre avenir : nous les défendrons collectivement.**

► **Rien ne changera sans action collective.**

C'est ensemble, en parlant haut, en dénonçant, en imposant le respect de nos droits, que nous serons entendus.

TOUS ENSEMBLE !!!

